

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID : 001-210103578-20231211-41\_23-DE



## Nombre de conseillers

• en exercice	12
• présents	11
• votants	12
• absents	1
• exclus	0

Date de convocation :  
05 décembre 2023

Date d'affichage :

## Objet

Avenant n° 2 à la  
convention d'occupation  
précaire du logement  
dans le bâtiment de  
l'école

De la commune de SAINT GERMAIN DE JOUX

Séance du 11 décembre 2023 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. THOMASSET Gilles

Étaient présents :

GHERARDI Jean-Michel, CHARPY Pierre adjoints - ARAUJO DA SILVA João, BERTAND Benjamin, DA SILVA John, DINGER Bayram, DINGER Ramazan, GARDIEN Stéphane, GHÉRARDI Delphine, MARTINS DO REGO Samuel.

Absent excusé:

MÜLLER Julien pouvoir à Gilles THOMASSET

Secrétaire de séance :

M. GARDIEN Stéphane

Considérant les délibérations n° 28 du 12 juin 2017 et n° 29 du 30 août 2021 autorisant la location à compter du 1er juillet 2017 de l'appartement situé dans le bâtiment de l'école au 32 place de l'Église à Madame LATHUILLIERE Marjorie,

Considérant la convention d'occupation précaire du logement situé dans le bâtiment de l'école au 2ème étage côté droit ainsi que l'avenant n° 1,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 à la convention d'occupation précaire qui prolonge la durée jusqu'au 31 décembre 2024

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire  
Gilles THOMASSET

